Un guide théologique et pastoral pour redécouvrir la responsabilité chrétienne de « faire le bien »

Introduction

Quand on parle de péché, la plupart des fidèles pensent immédiatement à des actions négatives : mentir, voler, commettre l'adultère, manquer la messe, etc. Mais l'Église enseigne qu'il existe un autre type de péché, tout aussi grave et souvent bien plus silencieux : **le péché d'omission**. Il consiste à **ne pas accomplir le bien que l'on est obligé de faire**. En d'autres termes, le péché ne réside pas seulement dans le mal que nous commettons, mais aussi dans le bien que nous ne faisons pas.

Dans le **Catéchisme de l'Église catholique**, l'article 1853 affirme clairement :

> *« La racine du péché est dans le cœur de l'homme […]. On peut considérer aussi que le péché consiste en un acte, en une parole ou en un **désir contraire à la Loi éternelle**. Il est aussi péché de **ne pas faire** ce que la Loi éternelle prescrit. »*

Dans un monde marqué par l'indifférence, la passivité morale et la recherche du confort, redécouvrir la gravité du péché d'omission est un appel urgent à **réveiller la conscience chrétienne**. Cet article a pour but de t'aider à comprendre son sens, son histoire théologique, sa pertinence pour notre époque, et comment vivre une foi active, responsable et transformatrice.

I. Qu'est-ce que le péché d'omission ?

Le péché d'omission consiste à **ne pas accomplir une action moralement bonne et obligatoire** lorsqu'on en a le devoir. Il ne s'agit pas d'une simple négligence, mais d'une **faute grave** lorsque trois conditions sont réunies :

1. **On sait qu'il faut faire le bien** (connaissance).

2. **On a la possibilité de faire ce bien** (liberté et capacité).
3. **On choisit volontairement de ne pas le faire** (volonté).

Par exemple :

- Un père qui n'éduque pas ses enfants dans la foi.
- Un chrétien qui est témoin d'une injustice et se tait alors qu'il pourrait intervenir.
- Quelqu'un qui passe à côté d'un pauvre affamé sans l'aider, alors qu'il en a les moyens.

La **parabole du Jugement dernier** dans Matthieu 25 en est l'exemple le plus percutant. Jésus ne condamne pas ceux qui ont fait le mal, mais **ceux qui ont omis de faire le bien** :

> *« Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais un étranger, et vous ne m'avez pas accueilli » (Mt 25, 42-43).*

Ainsi, Jésus montre que **le chemin de la damnation n'est pas toujours pavé de mauvaises actions, mais aussi de silences coupables, d'indifférences confortables et de cœurs passifs**.

II. Histoire et développement théologique du concept

Dès les premiers siècles, l'Église a compris que le péché ne se limite pas à un acte mauvais, mais aussi à **l'omission d'un acte bon**. Les Pères de l'Église, comme saint Augustin, enseignaient :

> *« Il ne suffit pas de ne pas faire le mal ; il faut aussi faire le bien. » (Sermon 43,4).*

Ce principe repose sur la **loi naturelle et divine**, qui exige non seulement d'éviter le mal, mais aussi d'agir en faveur du bien, de la justice et de la charité. Saint Thomas d'Aquin l'explique dans la *Somme théologique* (I-II, q. 79, a. 3), affirmant que le péché d'omission se

produit lorsque **l'on omet un acte que la raison ordonne comme nécessaire**.

Le Concile de Trente, en parlant du péché mortel, reconnaît également qu'il peut être commis « par pensée, parole, action ou omission ». La tradition catholique a toujours maintenu cette vision, rappelant que **la sainteté ne s'obtient pas simplement en « ne faisant rien de mal », mais en aimant activement**.

III. Le péché d'omission dans le contexte actuel

Nous vivons dans une culture où règnent **l'individualisme**, le « moi d'abord » et le confort érigé en idéal de vie. Cela engendre un christianisme tiède et spectateur, qui préfère ne pas se compliquer la vie. Face à l'injustice, la pauvreté, l'avortement, la solitude, beaucoup choisissent **de ne pas se mêler, de ne rien dire, de ne pas agir**.

Cette mentalité est profondément contraire à l'Évangile. Jésus n'était pas un simple « observateur du bien », mais **il passait en faisant le bien** (cf. Ac 10,38), et il nous a appelés à faire de même : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait » (Mt 5,48).

Aujourd'hui, le péché d'omission peut avoir des conséquences graves :

- **Silence devant le mal**, sur les réseaux sociaux ou dans la vie réelle.
- **Absence de témoignage chrétien** par peur ou par confort.
- **Indifférence à la souffrance des autres**, même au sein de sa propre famille ou communauté.
- **Indifférence à la vérité**, laissant le mensonge prospérer.

IV. Critères théologiques et pastoraux pour discerner

1. **Suis-je moralement obligé d'agir ?**

Tout bien omis n'est pas nécessairement un péché. Il doit exister un **devoir réel**, moralement exigible. Par exemple, ne pas donner l'aumône parce qu'on ne le peut pas n'est pas la même chose que passer à côté d'une personne âgée désorientée par simple apathie.

2. **Savais-je que je devais faire le bien ?**

Le péché d'omission requiert la conscience. Si l'on ignore son devoir de manière invincible (sans faute propre), il n'y a pas péché. Mais dans la majorité des cas, **nous savons ce que nous devons faire** et nous l'évitons.

3. **Étais-je réellement en mesure d'agir ?**

Si l'on est empêché physiquement ou psychologiquement, il n'y a pas omission coupable. Le péché surgit lorsque **nous pouvons faire le bien et choisissons de ne pas le faire**.

V. Applications pratiques pour la vie chrétienne

1. **Examine ton quotidien**

Fais un examen de conscience non seulement sur ce que tu as mal fait, mais aussi sur **le bien que tu n'as pas fait**. Qui n'as-tu pas aidé ? À quel devoir chrétien as-tu tourné le dos ?

2. **Agis avec une charité concrète**

Il ne suffit pas de « penser du bien ». L'amour chrétien est **actif et efficace**. Visite les malades, console les affligés, nourris les affamés, défends ceux qui n'ont pas de voix.

3. **Ne sois pas complice du mal par ton silence**

Se taire face à l'injustice ou au péché peut être une complicité. Il ne s'agit pas de juger qui que ce soit, mais de **défendre la vérité et le bien avec courage et charité**.

4. **Éduque ta conscience**

Une conscience formée évite beaucoup d'omissions. Étudie l'Évangile, le Catéchisme, les documents du Magistère. Connais ce que Dieu attend de toi pour y répondre avec générosité.

5. **Vis la liturgie comme une école du bien**

La messe et les sacrements ne sont pas de simples rites : ils nous forment à l'amour actif. Le « allez dans la paix » à la fin de la messe est un **mandat missionnaire** : « Allez faire le bien

dans le monde ! »

6. **Confesse aussi tes omissions**

N'oublie pas d'inclure dans ta confession les actes de charité, de justice ou de vérité que tu as omis. Reconnaître ses omissions permet à l'âme de croître en humilité et en responsabilité.

VI. Une spiritualité du « faire le bien »

Le chrétien n'est pas appelé à simplement « ne pas faire le mal », mais à **être lumière, sel et levain** (cf. Mt 5,13-16). Cela implique action, don de soi, décision. Saint Paul disait :

> *« Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais sois vainqueur du mal par le bien » (Rm 12,21).*

Chaque jour, nous avons des occasions de faire le bien. Ne pas les gaspiller est déjà un acte de fidélité au Christ. Être saint n'est pas une utopie réservée à quelques-uns, mais une vocation concrète, active et quotidienne : **aimer par des actes**.

Conclusion

Le péché d'omission est l'un des maux les plus subtils de notre temps. Il ne scandalise pas, il ne se voit pas, il ne fait pas de bruit… mais **il tue lentement la charité, refroidit la foi et éteint l'espérance**. Vivre une vie chrétienne authentique implique d'être attentif aux occasions où le Seigneur nous appelle à faire le bien, à nous engager, à servir, à aimer.

Il ne suffit pas de dire « je suis une bonne personne » ; le jugement final, selon Jésus, ne portera pas sur ce que nous avons évité de faire, mais sur **ce que nous avons fait pour les plus petits** (cf. Mt 25).

Prière finale

> ***Seigneur, pardonne-moi le bien que je n’ai pas fait.***
> ***Pour les fois où j’aurais pu consoler et ne l’ai pas fait,***
> ***pour les paroles que je n’ai pas dites,***
> ***pour les fois où j’ai vu la douleur et détourné le regard.***
> ***Donne-moi un cœur courageux, une foi active,***
> ***une charité généreuse qui ne se lasse pas de faire le bien.***
> ***Que je ne me réfugie pas dans l’indifférence ni ne me cache dans la paresse.***
> ***Fais de moi un véritable instrument de ton bien, chaque jour.***
> ***Amen.***